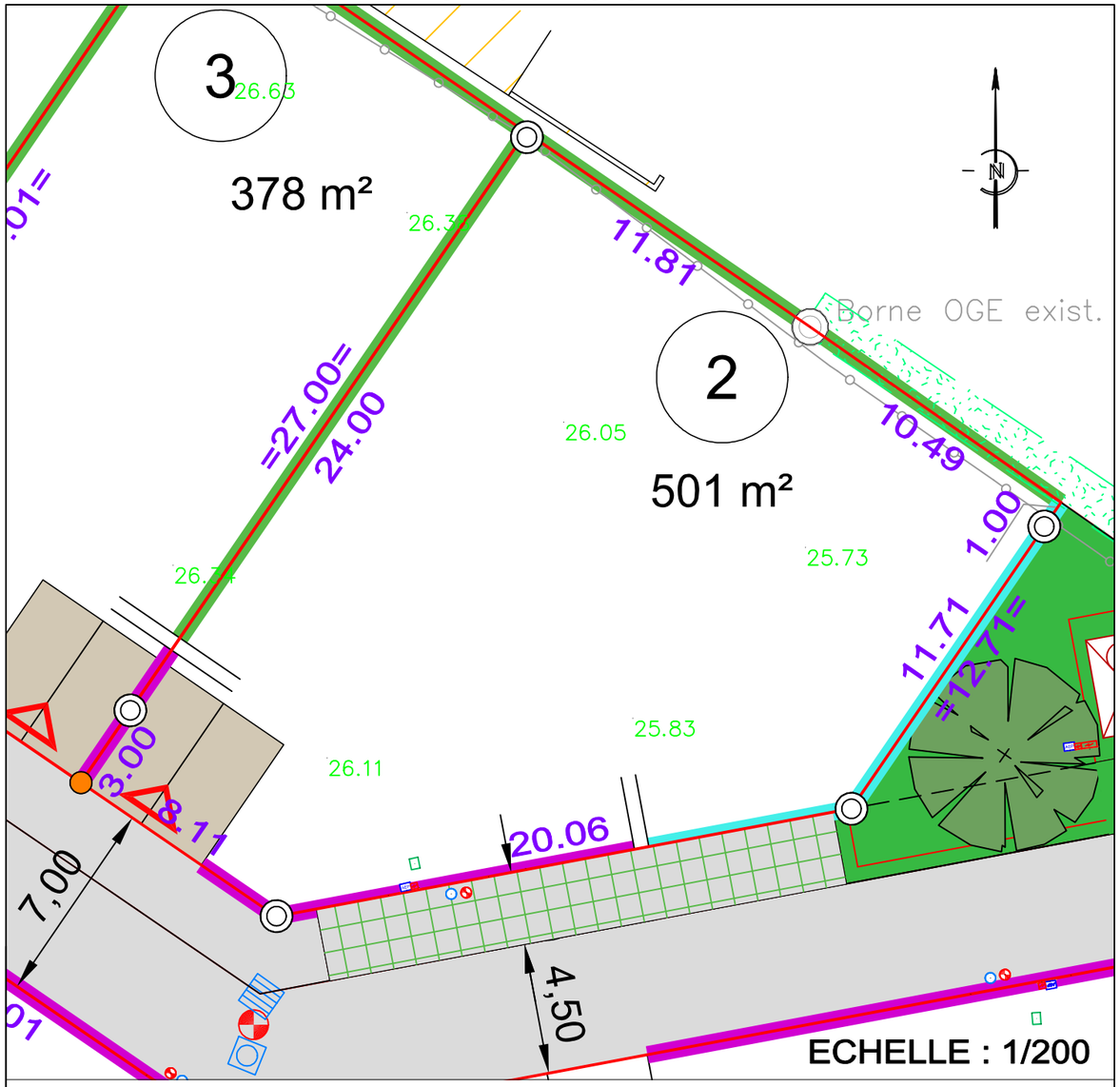
PLAN DE PRESCRIPTIONS DES CLOTURES



LEGENDE DES PRESCRIPTIONS DES CLOTURES

CLÔTURES À CHARGE ACQUÉREUR

- Clôture allant jusqu'au droit de la façade sur rue.
- Si clôtures, elles respecteront les prescriptions de l'article 11, page 7 du règlement écrit PA10.1 indice A.
- Si clôtures, elles seront minérales ou végétales avec une hauteur maximale de 1.80m.
- Si clôtures, elles seront composées d'un mur bahut de 0.80m surmonté ou non d'un dispositif à claire-voie avec pilier, l'ensemble ne dépassant 1.50m.
- Si clôtures, elles seront composées d'un grillage doublé d'une haie d'essences locales et variées, l'ensemble d'une hauteur maximale de 1.80m. hors emprise servitude de refoulement.

Maître d'Ouvrage :

SARL L'IMMOBILIER DU SOLEIL
22 rue Benjamin Franklin - Bât Le Phoenix
85 000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.41.06.15
web : www.terimmo-atlantique.com
E mail : contact@terimmo-atlantique.com

Architecte Urbaniste :

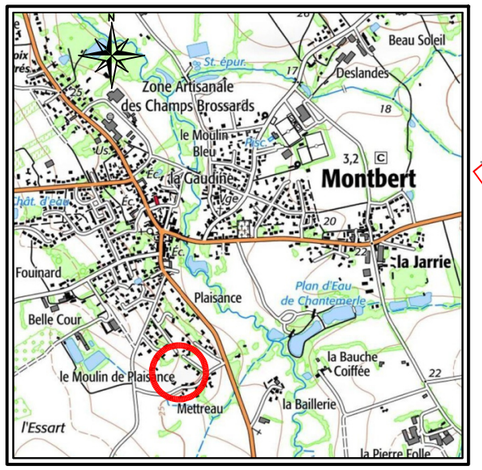
ADAUC
Cyrille ROCHER
5 Boulevard du Manoir Saint-Lô
44300 NANTES
Adresse E Mail : cro@adauc.fr

COMMUNE DE MONTBERT

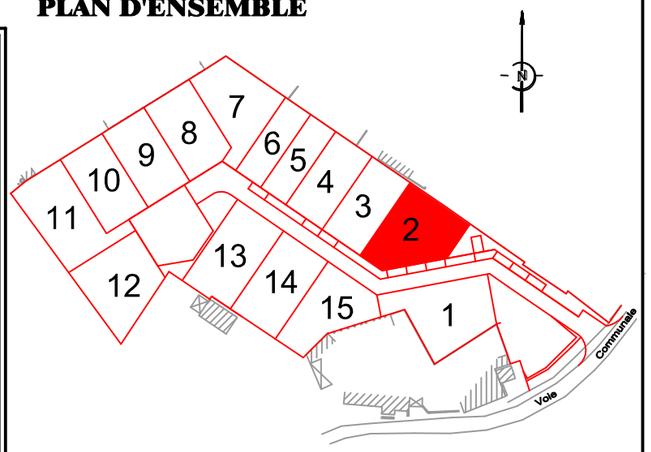
LOTISSEMENT " LE PRE DES LANDES "

LOT 2	Adresse : 2 rue des Bourgeons
Permis d'Aménager : PA 044 102 25 00002 du 12 Mars 2026	Cadastre : Section AL n°190 Surface Arpentée : 501 m² Surface plancher : 240 m² Servitude Particulière : OUI ☒ NON ☐

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



PLAN DE VENTE DEFINITIF

CDC CONSEILS
ingénierie géomètre topographie

S.A.S. DE GEOMETRES-EXPERTS FONCIERS
MACHECOUL (44) : Rue Clément Ader – ZI de la Seigleraie II 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME
02 40 78 60 20 – cdcconseils@cdcconseils.com
BOUFFERE (85) : 6 rue René Descartes – P.A. de la Bretonnière 85600 MONTAIGU-VENDEE
02 51 94 18 48 – cdcconseils85@cdcconseils.com
Site internet: www.cdcconseils.com

N°	Date	Nature de la Modification	Intervenant	Contrôle
1	09.03.2026	Plans de vente provisoires	H.M.	J.D.R.
2	21.10.2026	Plans de vente définitifs	H.M.	

Dossier 33182

LÉGENDE

- ENROBÉ
- STATIONNEMENT PAVÉS ENHERBÉS
- ESPACE VERT
- HAIE EXISTANTE
- ARBRE OU ARBUSTE EXISTANT
- ARBUSTE REPRIS SUR LE PROJET
- ARBRE PROJET
- HAIE À CHARGE ACQUÉREUR
- ACCÈS IMPOSÉ : LARGEUR 4.0 m
  2 PLACES LIBRES SUR LE LOT
- 2 PLACES EXTÉRIEURES
  NON CLOSES PAR LOGEMENT :
  5.0 x 5.0 > POSITION IMPOSÉE
- 2 PLACES EXTÉRIEURES
  NON CLOSES PAR LOGEMENT :
  7.0 x 5.0 > POSITION IMPOSÉE

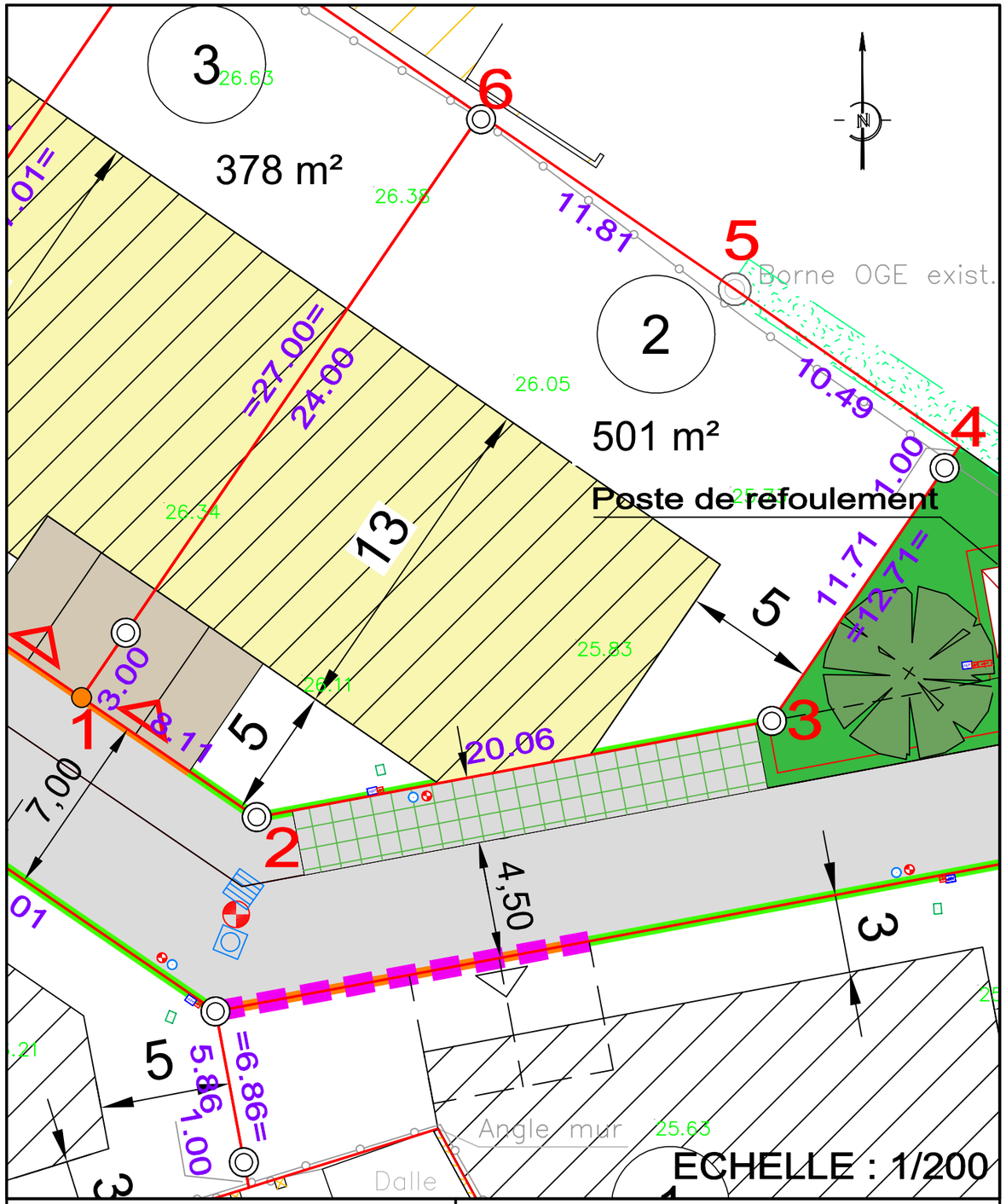
POUR MÉMOIRE :
PLU 3 PL / LOG

- ZONE CONSTRUCTIBLE CONCERNANT UNIQUEMENT LES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES
- LA HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES LIMITÉE EN REZ-DE-CHAUSSÉE
- ACCÈS LOT AUTORISÉ
- FONDATION DE MURET
- CANIVEAU CS1
- REGARD EU
- REGARD EP
- GRILLE EP 30x70 ou 40x40
- 0.00 ALTITUDE DU TERRAIN NATUREL APRES TRAVAUX
- BORNE, PIQUET

Récolement

- TABOURET EU
- TABOURET EP
- CITERNEAU TELECOM
- COFFRET EDF
- COMPTEUR AEP

PLAN DE COMPOSITION



COORDONNEES DU PERIMETRE - LOT 2				
SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
1	1359343.95	6215479.16	8.11	100.00g
2	1359350.65	6215474.58	20.06	150.00g
3	1359370.37	6215478.27	12.71	150.00g
4	1359377.55	6215488.76	10.49	100.61g
5	1359368.95	6215494.77	11.81	199.41g
6	1359359.20	6215501.44	27.00	99.97g

ALTITUDE DES OUVRAGES APRES REALISATION DES TRAVAUX

COTE DE VOIRIE SUR COFFRET EDF : 25.90

COTE DE RADIER SUIVANT PLAN DE RECOLEMENT DE L'ENTREPRISE

BRANCHEMENT EU : 24.64

BRANCHEMENT EP : 24.91

LES COTES DEVRONT ETRE CONTROLEES PAR LE CONSTRUCTEUR

- L'emplacement des coffrets branchements et attente et leurs altitudes sont donnés à titre indicatif.
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements et ces altitudes pour toute raison d'ordre technique.
- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A ou des bornes pavillonaires FT sur les lots.